



SIDPC

Missions sûreté - sécurité nationale

Mél : pref-defense-protection-civile@savoie.gouv.fr

Ref : VIGIPIRATE/Posture "été - automne 2025"

Chambéry, le 4 juillet 2025

**Note à l'attention de  
Mesdames et Messieurs les maires de la Savoie**

Objet : Adaptation de la posture Vigipirate " été - automne 2025"

Réf. : Plan VIGIPIRATE n°10200/SGDSN/PSE/PPS/CD du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Le Premier ministre a approuvé la nouvelle posture du plan Vigipirate pour la période " été - automne 2025" applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau "**Urgence attentat**".

Cette posture Vigipirate adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

- la sécurité des lieux de culte et des établissements d'enseignements ;
- la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des bâtiments publics et institutionnels ainsi que des transports ;
- la sécurité du numérique.

Je vous demande de prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ces instructions.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile.

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Ludovic TRAUTMANN